

Ordre du jour :

- Validation du rapport du dernier CD UNSS 59
- Bilan statistique 2016/2017
- Budget financier 2017
- Budget prévisionnel 2018
- Bilan fond de solidarité 2017 et prévision 2018
- Questions diverses
- Perspectives 2017/2018 et 2018/2019

Présents :

T. Denoyelle, DASEN Adjoint (représentant le DASEN)
M. Lagnel (chef d'établissement, collègue du Pévèle – Orchies)
Francisco Rodriguez (Directeur Départemental UNSS nord)
Ludovic Lempens (Directeur Départemental adjoint UNSS nord)
Marie-Christine Leroy (Directrice Départementale adjointe nord)
Véronique Vanhesbrouck (Directrice Régionale adjointe)
Hélène Graveline (élue des AS)
Marc Baron (élu des AS)
Vincent Bouché (Représentant le SNEP-FSU)
Guillaume Ahond (Représentant l'UNSA)

Excusés:

M. Lecerf, Président du Conseil Départemental du Nord
M. Rosenthal,
M. Xavier Labrousse (chef d'établissement, Collège Rousseau, Thiant),
M. Piré,
M. Lebrest (CNDS)
Les élèves du CVL

Absents :

M. Calais, IA-IPR EPS
M. Habera, représentant le SNEP-FSU
M. Coeslou, Président du CDOS
Mme Wiiling, Médecin scolaire
Mme Maynou, représentant la FCPE

En préambule, Mr Rodriguez souhaite évoquer le rythme et le nombre de conseils départementaux. L'idée est de reprendre le rythme de 2 CD UNSS par année (octobre et mars). Il y a une grande marge de progrès concerné la participation de la vie lycéenne dans notre CD UNSS.

I - Validation du procès verbal du CD UNSS 59 du 13 janvier 2017

Vote : Le PV est adopté à l'unanimité.
Il sera donc mis en ligne et visible sur OPUSS (il reste 1 an en ligne).

II - Bilan statistique 2016/2017

Le nombre de licenciés est en progrès (22,70%) malgré une baisse dans le dunkerquois (seul en baisse).
29,43% de licenciés en collège. 32,68 Licenciés par animateur d'AS

13,85% de licenciés en LGT. 29,56 Licenciés par animateur d'AS

12,21% de licenciés en LP. 18,89 Licenciés par animateur d'AS

Le département compte 650 licenciés de plus par rapport à l'an passé à la même période malgré le nombre d'AS non affiliés.

Au niveau national, le département est placé en deuxième position en nombre de licencié derrière la Pas de Calais.

Neuf AS ne respectent pas l'affiliation et/ou le paiement du contrat. Les raisons de ce non respect sont multiples :

- LP Wazier: aucun contact malgré 3 rappels (chef d'établissement et collègues),
- LPO Jesse de Forest d'Avesnes sur Helpe (toute l'équipe EPS sauf 1 a été renouvelée, le chef d'établissement s'est engagé à renflouer les comptes de l'AS, les emplois du temps sont faits avec cours le mercredi après midi pour tous, mais dès septembre 2018 le chef d'établissement libérera les créneaux),
- Collège Jean Zay Faches-Thumesnil refuse de payer le contrat (dettes)
- Collège Jean Demailly Seclin refuse de payer le contrat,
- LP de Seclin aucun contact,
- Collège Jean Rostand Roubaix, refuse de payer le contrat
- LP Lourcheur Roubaix refuse de payer le contrat,
- Lycée Fénelon de Lille refuse de payer le contrat (ce n'est pas un problème d'installation, c'est un réel choix d'équipe),
- Lycée Montebello de Lille refuse de payer le contrat.

Dans ces établissements aucun n'a demandé cette année ou les années précédentes des aides auprès des services UNSS.

Le souci est que certaines de ces AS demandent une cotisation aux élèves, sortent de l'établissement...

Le SNEP-FSU interroge le DASEN afin de connaître les démarches effectuées en direction de ces établissements et s'étonne que ces situations ne soient pas réglées par l'autorité départementale. Ces situations sont inacceptables et pourraient s'élargir.

D'autre part, le SNEP-FSU souhaite connaître l'impact du financement des installations par le conseil départemental pour les collèges. Le DASEN ne néglige pas que les nouvelles modalités ont une incidence sur les possibilités de créneaux.

M. Rodriguez souhaite lancer une enquête sur cette question en fin d'année scolaire.

M. Rodriguez soulève la question du paiement des créneaux pour les AS alors que les clubs sportifs peuvent en être exonérés.

III - Budget financier 2017

Le Commissaire au compte a validé les comptes. Ceux-ci sont gérés par M. Rodriguez. Depuis 3 ans, une secrétaire comptable spécialisée du service régional rentre les comptes.

En 2017 il y a eu 5400 € fonds de solidarité donnés aux AS du Nord. Se pose la question de la commission d'attribution de ces fonds. Le CD UNSS n'est pas saisi de ces questions.

Total des dépenses : 412 711,63 €

Total des recettes : 417 553,55 €

Résultat financier : 4 841,92 €

C'est la 3^{ème} année où il y a un peu d'excédent ce qui permet de donner une aide dans les districts.

Cette année ce fond de solidarité départemental sera de 6 000 €. Le fond de solidarité national versé l'an passé est de 3000€, M. Rodriguez aide en plus avec le fond de réserve les AS aidées par le national et toutes les AS ayant demandées une aide sauf cas très exceptionnel.

IV - Budget prévisionnel 2018

V - Bilan fond de solidarité 2017 et prévision 2018

VI - Questions diverses

VII - Perspectives 2017/2018 et 2018/2019

Pôle responsabilisation : Jeunes officiels

Le niveau district est directement à valider par les enseignants d'EPS sur OPUSS.

Le département compte 5698 Jeunes Officiels.

Le Collège Simone de Beauvoir à Villeneuve d'Ascq est l'établissement témoin qui est fortement sollicité pour mettre en place la formation de jeunes organisateurs.

Les jeunes reporters sont formés au collège De Thiant.

Le rôle des jeunes coachs devient obligatoire maintenant.

Résultats championnats de France :

Nombre de podium :37 en collèges et lycées.

127 équipes (collèges et lycées) ont participé à des Championnats de France.

Le Cross :

29 novembre 2017, au stadium.

3842 inscrits, 3110 arrivants.

La lettre flash info UNSS Nord :

Elle a été initiée par une étudiante en STAPS qui effectue son service civique au sein de L'UNSS Nord. Se pose la question des modalités de recrutement et des fonctions exercées au sein de l'UNSS départementale.

Le document national de l'UNSS et ces 3 axes AIR (**A**ccessibilité, **I**nnovation, **R**esponsabilité) ces 3 grands axes sont à développer en fonction des 4 thèmes suivants : Ambition réussite, inclusion insertion, coopération solidarité, santé bien être.

Ce plan est décliné de 2016 à 2020.

Chaque AS va prioriser ses thèmes en fonction de son district, son lieu, son AS. Dans les AS, il faudra analyser ses priorités par rapport aux attendus du nord. Ces axes sont issus du Plan National de Développement du Sport Scolaire. Le document de travail présenté lors de cette réunion sera donné à la rentrée prochaine dans les établissements pour permettre aux enseignants une construction du projet d'AS en relation avec les attentes nationales.

Le projet d'AS de la rentrée prochaine sera plus simple, plus court. Il ne sera plus en doublette avec ce qui est renseigné sur OPUSS.

M. Ahond souhaite aborder la question du financement concernant les APPN ? M. Rodriguez répond que l'aide **du conseil régional a disparu**. Cette aide permettait de rembourser les frais de déplacement lors des compétitions mais également lors des entraînements.

L'obligation de mixité sur toutes les compétitions pose problème à l'UNSA car il est difficile de proposer des équipes mixtes.

M. Lempens indique que quand il y a mixité, cela marche pour les compétitions, quand il y a parité c'est plus difficile pour engager des équipes suivant les activités.

En conclusion, M. Lagnel fait ses adieux à ce conseil départemental car il partira en retraite à la fin de cette année scolaire et dit avoir toujours eu le plus grand plaisir à travailler avec l'UNSS (étant aussi ancien professeur EPS).

Le conseil départemental se termine à 16h30.